



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 MARS 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le dix neuf mars, le conseil municipal s'est réuni sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 11 mars 2022.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 29
M. David ATES, Maire, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

David ATES – Jacky DONJON – Jacky GACHET – Nathalie REBATEL - Pierre VERNEY – Emmanuelle ESCOFFIER ATES - Olivier GUILLAUME – Mathilde GAZZA - Morgane ALVES DIAS – Jean-Marc DEBAUGE –
- Christophe DUTHEIL – Carine PIBOULEU – Sarah COMMUNAL - Céline BORDIER – Florence YSARD JACOB
– Elodie VANACKERE– Christophe SCHOERLIN – Véronique LEPRUN - Jean-Claude BENGRIBA - Annie GONTARD – Fabien GARCIA – Delphine LAINÉ – Patrick CHARLES

Absents ayant donné pouvoir :

Gilles GLAREY à Mathilde GAZZA - Lionel FUENTES à Christophe DUTHEIL – Thierry MONTEL à Emmanuelle ATES - Véronique CORTES ROUX-LATOIR à Jean-Marc DEBAUGE - Guillaume FOUCHER à Florence YSARD JACOB

Absents excusés :

Virgile FIELBARD

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil : Mme Carine PIBOULEU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions.

* * * * *

Ouverture de séance à 09h03.

Intervention de Monsieur le Maire

Préambule :

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05 février 2022 est soumis à l'approbation des conseillers présents.

Interventions : Mme Annie GONTARD, M. le Maire

Procès verbal adopté

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)	NPPV
3 (Annie GONTARD – Delphine LAINE – Fabien GARCIA)	2 (JC BENGRIBA – Patrick CHARLES)	23	

DÉLIBÉRATION N°01

RENDU ACTE : COMPTE RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE EN APPLICATION DE LA DÉLIBÉRATION DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS DU 12 MARS 2021

Le Maire rend compte auprès de l'assemblée des décisions qui ont été prises, depuis la dernière réunion du Conseil municipal, dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil municipal,
PREND ACTE

C. - C.M. 19/03/2022 1/3

AFFAIRES BUDGETAIRES

DÉLIBÉRATION N°02
DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Conformément à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour les communes de plus de 3 500 habitants, il est institué la tenue d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Interventions : M. Le Maire, M. Jacky DONJON, Mme Annie GONTARD, Mme Delphine LAINÉ, M. Pierre VERNEY, Mme Nathalie REBATEL, Mme Emmanuelle ATES, M. Patrick CHARLES, M. Christophe DUTHEIL, M. Olivier GUILLAUME,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,
PREND ACTE que le débat d'orientation budgétaire 2022 s'est tenu sur la base du rapport sur les orientations budgétaires et de l'ensemble des annexes à ce rapport

PERSONNEL

DÉLIBÉRATION N°03
AVENANT AU CONTRAT D'ASSURANCE GROUPE POUR LA COUVERTURE DES RISQUES STATUTAIRES (2022 – 2025)

Interventions : M. Fabien GARCIA, M. le Maire, M. Christophe DUTHEIL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
APPROUVE l'avenant au contrat selon les choix de garanties et franchises déterminées ci-dessus
AUTORISE le Maire à signer tous les actes nécessaires à cet effet
AUTORISE le Maire à signer l'avenant au contrat précité avec le Centre de gestion de la Savoie

Délibération adoptée,

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)	NPPV
		28	

PERSONNEL

DÉLIBÉRATION N°04
AVANCEMENT DE GRADE : ADJOINT ADMINISTRATIF

Interventions : Mme Delphine LAINE

Délibération adoptée

APPROUVE la création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe à temps complet au 1er avril 2022

S'ENGAGE à inscrire chaque année les crédits nécessaires au budget primitif

APPROUVE la modification du tableau des emplois communaux en conséquence, soit :

Création de postes :

Filière : Administrative

Cadre d'emploi : catégorie C

Grade : Adjoint administratif principal 2ème classe

- ancien effectif : 1

- nouvel effectif : 2

Délibération adoptée,

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)	NPPV
		28	

PERSONNEL

DÉLIBÉRATION N°05
GRATIFICATION DES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Interventions : M. Christophe DUTHEIL, Mme Annie GONTARD, M. le Maire

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

INSTITUE le versement d'une gratification des stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans la commune selon les conditions prévues les textes

AUTORISE Monsieur le maire à signer les conventions entrant dans ce cadre

Délibération adoptée,

CONTRE(S)	ABSTENTION(S)	POUR(S)	NPPV
		28	

QUESTIONS ECRITES :

1/ Question de Mme Annie GONTARD, portant sur l'action de la Commune pour l'accueil de réfugiés d'Ukraine

Réponses de M. Le Maire et de Mme Nathalie REBATEL

2/ Question de Mme Delphine LAINÉ, portant sur l'inflation et le soutien de la Commune à la population

Réponse de M. Le Maire

3/ Question de M. Patrick CHARLES, portant sur les aménagements autour du lac de Détrier

Réponse de M. Le Maire, de M. Pierre VERNEY

Informations des délégués des syndicats intercommunaux :

Interventions de M. Jacky DONJON ; M. Olivier GUILLAUME ; M. Jacky GACHET, M. Jean-Claude BENGRIBA, de M. Pierre VERNEY.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H36.